

L'UPM à l'épreuve de la pesanteur géopolitique euro-méditerranéenne

Professeur Khalifa Chater
Vice-Président de l'AEI

Il est intéressant d'esquisser un bilan de la mise en perspective générale de la création de la nouvelle instance « l'Union pour la Méditerranée », depuis son sommet fondateur, le 13 juillet, à Paris, jusqu'à la réunion ministérielle de Marseille (3 - 4 novembre 2008), chargée de finaliser le projet et de mettre sur pied ses institutions et ses programmes. Cette nouvelle instance est à l'épreuve des faits. Elle a l'ambition d'aller au delà du processus de Barcelone. Elle propose l'institution d'un véritable leadership euro-méditerranéen, par une « appropriation » commune du projet et fait valoir la centralité de la Méditerranée, dans l'établissement des nouveaux rapports euro-méditerranéens.

Est-ce qu'on est en mesure d'assurer à l'UPM les conditions nécessaires pour assurer cette « transgression », si attendue du processus de Barcelone? Ne risque-t-elle pas, de connaître les blocages qui ont ralenti le processus de Barcelone, limité ses ambitions et réduit ses programmes? J'évoquerai le climat de tension au Moyen-Orient, mais aussi la compétition entre les partisans européens des aires de la Méditerranée, de l'Europe de l'Est et de l'outre-atlantique. Est-ce que l'institution créée peut disposer des conditions que requièrent son autonomie de décision et de gestion et d'avoir nécessairement un budget propre, en relation avec l'ampleur de la mission. Ces conditions n'ont pas été remplies dans le cas du processus de Barcelone. D'autre part, est-ce que le processus engagé est en mesure de mettre à l'ordre du jour une révision de la nature des relations, pour ériger un véritable partenariat? Ne risque-t-on pas, au contraire, de s'en tenir au statu quo de vigueur, se contentant, au mieux, d'introduire des aménagements secondaires, dans le cadre de rapports de voisinage, mais sans concessions majeures.

L'étude des programmes futurs de l'UPM - qui retrouve son appellation initiale, en contrepartie du choix de Barcelone comme siège -, et l'évaluation des ambitions du nouveau partenariat, permettraient de répondre à ces questions.

Observations relatives à la mise en oeuvre : A ce stade, nous devons cependant remarquer :

1- que l'UPM, dont le Sommet fondateur fut une réussite, par l'ampleur de la participation, l'ambition de sa déclaration et la prise en compte des enjeux politiques, économiques, sociaux et environnementaux de l'aire, a été déclassé comme priorité, par la grave crise économique, qui incite les acteurs européens à se tourner plutôt vers la gestion de la crise.

2- Progressive nécessairement, la remise en oeuvre du projet doit attendre la création des institutions. En dépit du compromis sur le choix de Barcelone, comme siège et des arrangements diplomatiques sur la répartition des charges de secrétaires généraux adjoints, le fonctionnement de l'UPM débutera effectivement, après le choix d'un Secrétaire général, dans un contexte de reconstruction d'un compromis Nord/Sud et Machrek/Maghreb, puisque le Secrétariat doit être choisi du Sud, en contrepartie du choix européen du siège.

3 - En dépit de ces accords, le Conseil des ministres de Marseille (3 - 4 novembre 2008) n'a pas réalisé le consensus général de tous les acteurs de l'aire. Des réserves ont été exprimées, avant et pendant cette dernière assise et n'oublions pas des non-dits éloquentes. Le leadership euro-méditerranéen ne peut s'accommoder d'accords ponctuels et des programmes à géométrie variable, n'engageant pas, par conséquent, l'ensemble de la communauté. Il faut cependant remarquer que l'action internationale se réalise souvent par la construction de compromis successifs.

4 - Le programme entériné, pour la phase de démarrage, est bel et bien en-deça des attentes, en dépit de la pertinence des projets identifiés. Ces accords minima n'appréhendent pas les préoccupations des populations de l'aire. Dans ces conditions, ils ne peuvent pas faciliter leur adhésion. Pourraient-ils contribuer à transgresser «le mur de la méditerranée» ?

5 - Une approche optimiste permettrait, cependant, de faire le pari sur la démarche progressive, par étapes et sur les effets d'entraînement de la dynamique. Mais n'oublions pas que les enjeux de l'aire - certains diraient les situations d'urgences - requièrent des traitements rapides et des solutions globales, en relation avec l'identification de nouvelles perspectives et de nouvelles visions.

Conclusion : Le sommet fondateur de Paris (13 juillet 2008) et les réunions ministérielles qui l'ont suivi ont permis de prendre acte des approches différentielles de ses acteurs. Nous pouvons même dire que l'immense intérêt manifesté par certains pays sud-méditerranéens s'est, dans une certaine mesure relâché, vu la redimension du projet par souci de compromis, l'idéaltype de la Méditerranée, «zone de paix et de

développement» devenant un vœux pieux. Notons, cependant, que la dynamique mise en marche est en mesure d'ouvrir des horizons, de transgresser la pesanteur géopolitique actuelle, d'engager les remises en question nécessaires. Nous disons en conclusion que les leçons de Barcelone, - objet jadis d'un véritable enthousiasme - doivent nous inciter à voir en grand, à opter pour des projets globaux, à réviser les stratégies d'alliances, de coopération, de concertation et de co-développement. Facteur positif à prendre en compte, la nouvelle instance met sur pied un nouveau cadre d'action, identifie une nouvelle démarche et oriente ses acteurs vers une nouvelle stratégie. Prenons la mesure des nouvelles données et défis qui nous concernent tous de part et d'autre de la Méditerranée.

Professeur Khalifa Chater
Vice-Président de l'AEI
(Tunis, 6 novembre 2008)